



→ **Mobilité**

Question 4

A votre avis, les conducteurs de voiture du territoire parcourent chaque jour une distance équivalente à...

A 1 tour de la terre

B 5 tours de la terre

C 10 tours de la terre

→ réponse sur le panneau 4

Informations

1000 Km
de routes
sur le territoire

2/3
des déplacements effectués en voiture

3
Aires de covoiturage

3
lignes de bus régulières vers Amiens

2 Gares
1 à Poix-de-Picardie
1 à Longpré-les-Corps-Saints (hors CCSOA)

Le saviez-vous ?

Le transport à la demande TISOA permet aux habitants de circuler dans le Sud-Ouest Amiénois et vers Amiens. Il suffit de réserver sa place par téléphone



→ **Développement économique, emploi, formation**

Question 5

A votre avis, quel est le secteur d'activités qui emploie le plus de salariés sur le territoire ?

→ réponse sur le panneau 4

Informations

5 450
emplois

4 actifs résidant sur travaillent au sein de la CCSOA

10

+1608
diplômés de l'enseignement supérieur entre 1999 et 2012

+1604
diplômés de l'enseignement professionnel entre 1999 et 2012

8730
actifs occupés

1 170
demandeurs d'emploi

Un niveau de diplôme qui progresse rapidement

Le saviez-vous ?

La Z.A.C. de la Mine d'Or, située au cœur du territoire et au pied de l'échangeur autoroutier de Croixrault, prépare le développement économique de demain

→ **Agriculture**

Question 6

D'après-vous, combien de personnes sont employées dans le secteur de l'agriculture ?

→ réponse sur le panneau 4

Informations

80%
du territoire couvert par des cultures et de prairies

392
sièges d'exploitations dans le Sud-Ouest Amiénois

7 exploitations sur 10 ont un élevage

4000
vaches laitières



Réponses aux questions du panneau 2

Réponse à la question 1 : Les plus peuplées sont Poix-de-Picardie (avec 2 400 habitants) et Airaines (avec 2 370 habitants), les moins peuplées sont Méréaucourt (avec 6 habitants) et Arguel (avec 29 habitants).

Réponse à la question 2 : Dans la CCSOA, 65% des ménages ont des ressources leur permettant d'accéder à une location de type HLM. Exemple : pour un ménage de 3 personnes, le plafond de revenu est de 32 297 € par an. Près de 600 logements sociaux sont présents sur le territoire.

Réponse à la question 3 : B, 18 ! Par ailleurs, 7 communes sont dotées de courts de tennis, 2 de dojos.